



Agenda 2030

PRÉSENTATION DU PLAN D'ACTION



MOT DU MAIRE

À Fontenay, réduire notre empreinte climatique et préparer l'avenir

Le réchauffement climatique s'emballe. Au côté de l'État et de toutes les collectivités territoriales, notre responsabilité est d'organiser la transition du territoire, d'abord en œuvrant à la baisse des émissions de gaz à effet de serre, mais aussi en réduisant notre vulnérabilité collective au choc climatique.

Dès 2010, la municipalité de Fontenay a décidé d'initier une stratégie de transition qui s'est traduite par la mise en place d'un Agenda 21. En 2018, nous avons inscrit la ville dans la démarche des Objectifs de développement durable (ODD), portée par l'ONU.

La démarche Agenda 2030, lancée en février 2022, est une mise à jour des stratégies précédentes. travers un dialogue large avec tous les acteurs du territoire, nous avons construit un nouveau référentiel qui comprend tous les enjeux de la transition. Transition environnementale, mais aussi sociale et économique. Nous nous sommes donné un horizon proche, 2030, car il y a urgence.

Dès à présent, notre ville est pleinement engagée dans l'atteinte des objectifs de développement durable. Nous cultivons la biodiversité dans les espaces publics et privés. Nous accompagnons les habitant.e.s dans le changement de modes de vie (les déplacements, l'alimentation, la consommation...). Nous construisons les conditions d'une meilleure santé pour toutes et tous, par le renforcement de l'offre de soin mais aussi à travers un cadre de vie propice au bien-être. Nous œuvrons à ce que chacun.e puisse bénéficier d'un logement digne et durable, une éducation de qualité, une offre culturelle et de loisirs diversifiée. Nous investissons massivement pour réduire la consommation d'énergie de nos équipements et produire de l'énergie plus vertueuse, notamment grâce à notre régie de chauffage urbain. Parce que la transition est l'affaire de tout.e.s, les habitant.e.s sont impliqué.e.s dans l'élaboration et la mise en œuvre de chacune de ces politiques publiques. Je vous invite donc à découvrir et vous approprier cet Agenda 2030, que nous avons élaboré collectivement. Ensemble, nous pouvons construire un Fontenay durable, solidaire, et résilient !

Jean-Philippe Gautrais

Maire





Aujourd'hui face à des crises écologiques, sanitaires, sociales, économiques qui se renforcent mutuellement, il s'impose aux collectivités d'adopter une approche systémique afin d'agir sur l'ensemble des défis de nos sociétés.

La transition en quoi ça consiste ?

La « transition » ou plutôt les transitions, à la fois écologiques et sociales consiste(nt) à conduire des changements d'organisation et de modes de vie répondant aux mutations à l'œuvre et à venir, afin de garantir l'adaptation du territoire tout en permettant le bien-être de la population. Il s'agit collectivement d'émettre moins de carbone, de consommer moins de ressources. C'est par exemple, agir en faveur de la sobriété énergétique, des mobilités actives, de la préservation de la biodiversité, de l'alimentation durable ou encore du développement local raisonné, au bénéfice de toutes et tous.

Agenda 2030 : Pourquoi ? Par qui ?

L'Agenda 2030, feuille de route signée par les pays de l'ONU en 2015, vise l'atteinte de 17 objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030. Ses principes sont issus d'une fusion de l'Agenda du développement et de l'Agenda 21 visant à favoriser la transversalité des enjeux de développement durable. À l'échelle locale, les collectivités ont la possibilité de s'inscrire dans la démarche afin d'amplifier leur projet territorial de développement durable, en mobilisant élu.e.s, agent.e.s municipaux et citoyen.ne.s. À Fontenay, plusieurs rencontres ont eu lieu de mars 2022 à mars 2023 afin de définir les objectifs et les moyens nécessaires à l'échelle de notre territoire pour accélérer la transition écologique.

Élaboration d'une stratégie partagée
et d'un référentiel commun

Mise en œuvre du plan
Agenda 2030

Participation citoyenne

DE MARS À DÉCEMBRE

- **Comité de pilotage** : instance décisionnelle composée d'élu.e.s ayant pour but d'orienter la démarche Agenda 2030

**2 réunions plénières,
8 entretiens thématiques**

- **Comité technique** : groupe de travail visant à construire les actions de la nouvelle feuille de route de développement durable

**30 services mobilisés
9 réunions en plénière,
30 entretiens**



MAI - JUIN

Rencontre avec les habitant.e.s sur les ODD lors de **Nature en ville et des fêtes de la Madelon**



SEPTEMBRE - OCTOBRE

- **Balade urbaine sur l'ODD Bonne santé et bien-être** le 25 septembre, en partenariat avec la direction de la santé dans le cadre de la réécriture du contrat local de santé

- **Consultation citoyenne sur la démarche Agenda 2030**, le 8 octobre, à la Maison du citoyen et de la vie associative



DE JANVIER À MARS

Finalisation du plan d'action Agenda 2030

NOVEMBRE - DÉCEMBRE

Campagne d'évaluation Agenda 2030 et rencontres-bilan ODD

Les ODD traduits à travers nos politiques locales

Les Objectifs de développement durable (ODD) signés en 2015 par les pays de l'ONU sont universels et visent un changement de modèle de société et une évolution des comportements au regard des défis de la transition écologique et sociale. Les ODD sont concrets et adaptables à tous les contextes territoriaux. Voici la traduction locale des Objectifs de développement durable à Fontenay :

Promouvoir la tolérance et l'ouverture sur le monde
Vivre, décider et faire ensemble
Rapprocher les habitant.e.s des institutions
Garantir l'efficacité de l'action municipale

Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres
Lutter contre l'appauvrissement de la biodiversité
Valoriser la biodiversité et sensibiliser sur les enjeux de protection des milieux et des ressources

Faire reculer l'usage des plastiques pour l'environnement et la santé de la population
Lutter contre le plastique à travers le choix des matériaux utilisés par les services municipaux et aller au-delà de l'interdiction usage unique

Lutter contre les changements climatiques
Agir en faveur de la résilience et de l'adaptation du territoire

Utiliser le levier de la commande publique pour favoriser les modes de consommation et de production durables
Accompagner les agent.e.s de la ville et les habitant.e.s vers des modes de consommation plus respectueux de l'environnement

Poursuivre les actions en faveur d'une ville pour tout.e.s, sûre, résiliente et durable

Contribuer à réduire les inégalités et rendre la ville plus inclusive

Renforcer les logiques partenariales et le travail en réseau au service des projets de transition

Assurer un bouclier social aux habitant.e.s à travers le service public
Accompagner les plus vulnérables

Favoriser le « Manger mieux » : plus sain, plus accessible, plus proche et œuvrer pour la justice alimentaire

Prendre en compte les déterminants de santé dans nos politiques et aménagements publics
Accompagner les initiatives d'habitant.e.s en manière de cadre de vie et de lien social
Rendre la culture accessible à tout.e.s

S'appuyer sur la sensibilisation et la formation pour permettre une évolution des comportements face aux défis du développement durable

Intégrer la problématique de l'égalité Femmes - Hommes dans chaque pan de nos politiques publiques

Garantir l'accès à l'eau pour tout.e.s et sa qualité
Favoriser la sobriété et l'économie de la ressource en eau
Sensibiliser les habitant.e.s sur les enjeux de qualité l'eau afin de contribuer à usage des plastiques

Favoriser l'accès à l'emploi
Encourager un développement local raisonné
Œuvrer en faveur d'un tissu commercial et artisanal diversifié

Innover pour faire face aux défis de nos sociétés
Accompagner le tissu économique dans sa transition numérique, environnementale et sociale, afin de trouver un équilibre entre résilience et innovation



Agenda 2030 : notre plan d'action pour la transition



AXE 1: UNE VILLE SOBRE

1a. Accompagner les habitant.e.s et les agent.e.s en matière de réduction et maîtrise des consommations énergétiques

- 1a-1 Élaborer une fiche pédagogique pour les bâtiments les plus énergivores, destinées aux agent.e.s, usager.e.s et élu.e.s dans une logique de sobriété
- 1a-2 Inscrire les bâtiments scolaires prioritaires dans le concours Cube porté par le CEREMA et l'IFPEB
- 1a-3 Sensibiliser les élu.e.s et les agent.e.s municipaux aux enjeux de maîtrise de l'énergie
- 1a-4 Renforcer « l'aller vers » pour les outils et dispositifs d'accompagnement sur la maîtrise de la consommation d'énergie et les travaux de rénovation énergétique
- 1a-5 Poursuivre l'accompagnement des locataires du parc public dans leur démarche de sobriété énergétique

1b. Améliorer l'efficacité énergétique des équipements municipaux

- 1b-1 Appliquer le schéma directeur de rénovation des bâtiments dans le cadre du décret Tertiaire
- 1b-2 Améliorer le suivi des consommations énergétiques des bâtiments municipaux
- 1b-3 Renouveler tous les équipements énergétiques peu performants et ceux alimentés en fioul
- 1b-4 Étudier la faisabilité d'un abaissement programmé de l'éclairage public et d'un fonctionnement alterné en vue d'une réduction des consommations électriques

1c. Diminuer les consommations d'énergies issues de sources fossiles et produire de l'énergie renouvelable locale

- 1c-1 Renforcer la souscription à des contrats d'achat d'énergie verte premium
- 1c-2 Réaliser une étude d'opportunité patrimoniale photovoltaïque pour identifier le potentiel et développer les installations photovoltaïques sur toiture
- 1c-3 Œuvrer en faveur de services énergétiques durables et accessibles

1d. Développer les modes de déplacement actifs et moins polluants

- 1d-1 Accompagner la mise en place de la ZFE-Zone à faible émission
- 1d-2 Communiquer auprès des habitant.e.s sur les données relatives à la qualité de l'air
- 1d-3 Favoriser l'autopartage et inciter au co-voiturage
- 1d-4 Poursuivre les expérimentations de piétonisation et les pérenniser
- 1d-5 Poursuivre les actions visant à améliorer le partage de l'espace public entre usager.e.s
- 1d-6 Favoriser les déplacements à vélo en optimisant l'aménagement territorial et les services dédiés

- 1d-7 Renforcer la sobriété en matière de déplacement professionnel des agent.e.s municipaux
- 1d-8 Réduire la part des véhicules thermiques au sein du parc automobile municipal
- 1d-9 Accompagner et mobiliser en faveur du prolongement de la ligne de transport 1, de l'arrivée de la ligne 15, du tramway T1 et de la connexion avec le TVM

1e. Rendre le cadre de vie durable

- 1e-1 Poursuivre le travail de réhabilitation des logements sociaux avec les bailleurs
- 1e-2 Contribuer à rendre les habitant.e.s acteurs/actrices de leur cadre de vie
- 1e-3 Mener une stratégie d'aménagement durable en préservant les espaces verts
- 1e-4 Réaliser le projet « démonstrateur de ville durable » sur le secteur Val de Fontenay-Alouettes dans le cadre d'une démarche bas carbone
- 1e-5 Inciter les habitant.e.s à l'utilisation de matériaux écologiques dans le cadre de leurs constructions
- 1e-6 Développer de nouvelles formes participatives dans le cadre des projets d'aménagement



AXE 2 : UNE VILLE NATURE

2a. Poursuivre une stratégie d'aménagement durable qui préserve les espaces naturels et développer le végétal

- 2a-1 Élaborer un diagnostic de séquestration carbone pour quantifier la capacité de séquestration actuelle et disposer d'un observatoire de suivi
- 2a-2 Créer de nouveaux espaces verts publics
- 2a-3 Poursuivre le développement de la coulée verte traversant la ville pour lutter contre le dérèglement climatique et les îlots de chaleur urbain
- 2a-4 Développer la végétalisation des places, des murs et des toits des bâtiments publics
- 2a-5 Accompagner et favoriser les projets de développement des jardins partagés
- 2a-6 Mesurer les effets des dispositifs mis en place dans le cadre du PLU visant à préserver les espaces verts

2b. Connaître la biodiversité et sensibiliser aux enjeux de protection des milieux et des ressources

- 2b-1 Renforcer la politique de connaissance de la biodiversité
- 2b-2 Poursuivre la mise en place de pratiques écologiques dans la gestion des espaces verts
- 2b-3 Favoriser le bien-être animal
- 2b-4 Valoriser la biodiversité et sensibiliser les habitant.e.s sur les enjeux de protection des milieux et des ressources
- 2b-5 Sensibiliser les agent.e.s et élu.e.s à la préservation des espaces végétalisés



AXE 3 : UNE VILLE EN SANTÉ

3a. Lutter contre la désertification médicale

- 3a-1 Expérimenter de nouvelles actions incitatives pour favoriser l'installation de médecins
- 3a-2 Renforcer l'accueil d'internes de médecine dans les CMS pour assurer des consultations et des gardes type SAMI

3b. Poursuivre la prévention et l'éducation à la santé pour tou.te.s

- 3b-1 Continuer à diversifier les campagnes de prévention
- 3b-2 Renforcer « l'aller vers » en matière de prévention
- 3b-3 Favoriser la pratique sportive dans l'espace public
- 3b-4 Mettre en place des permanences « santé jeunes » afin notamment de favoriser la réalisation des bilans de santé pour les jeunes

3c. Agir en faveur du mieux- vieillir

- 3c-1 Élaborer et mettre en œuvre un plan « bien vieillir »
- 3c-2 Agir en faveur de l'autonomie des seniors

3d. Prendre en compte les déterminants de santé dans nos politiques et aménagements publics

- 3d-1 Agir en faveur d'un aménagement et d'un urbanisme favorable à la santé et bien-être
- 3d-2 Structurer les actions relatives aux risques environnementaux et renforcer la sensibilisation
- 3d-3 Lutter contre le déploiement de la 5G en poursuivant la veille et la sensibilisation des habitant.e.s
- 3d-4 Contribuer au recul de l'insalubrité dans les logements sociaux



AXE 4 : UNE VILLE DE CONSOM'ACTEURS/ACTRICES

4a. Favoriser le mieux-manger en encourageant la mise en place de pratiques alimentaires vertueuses

- 4a-1 Élaborer un projet alimentaire de territoire et le mettre en œuvre
- 4a-2 Aider à l'installation d'acteurs de l'alimentation durable
- 4a-3 Favoriser les pratiques écoresponsables chez les commerçant.e.s
- 4a-4 Favoriser l'implantation de vente de fruits et légumes en circuit court et bio dans les quartiers

4b. Accompagner les habitant.e.s vers des modes de consommation plus respectueux de l'environnement

- 4b-1 Accompagner les fontenaysien.ne.s dans le cadre des défis éco-citoyen.ne.s
- 4b-2 Poursuivre la collaboration avec MVE en matière de sensibilisation au bas carbone

- 4b-3 Renforcer l'éco-citoyenneté des fontenaysien.nes par l'information et l'éducation au développement durable
- 4b-4 Poursuivre le développement des réseaux d'échanges de services et de savoirs
- 4b-5 Renforcer la formation des agent.e.s municipaux aux enjeux du développement durable

4c. Tendre vers l'exemplarité en matière de production alimentaire dans les cantines

- 4c-1 Poursuivre le développement du bio et local dans les cantines
- 4c-2 Renforcer l'approvisionnement en circuit court au sein des cantines
- 4c-3 Élaborer un plan de lutte contre le gaspillage alimentaire dans les cantines
- 4c-4 Poursuivre le travail de sensibilisation au goût et à l'alimentation durable auprès des scolaires

4d. Favoriser les modes de consommation et de production durables au sein des services municipaux

- 4d-1 Poursuivre la montée en compétences des agent.e.s municipaux en matière d'achat responsable
- 4d-2 Recourir davantage au sourcing afin de favoriser l'achat responsable
- 4d-3 Renforcer la communication et les échanges de bonnes pratiques entre les services municipaux ayant la compétence achats
- 4d-4 Élaborer un plan d'action pour sortir complètement de l'usage des produits chimiques toxiques, perturbateurs endocriniens, etc. dans tous les équipements municipaux
- 4d-5 Tendre vers une communication municipale éco-responsable en renforçant la prise en compte des impacts environnementaux
- 4d-6 Respecter les principes du développement durable dans le cadre des manifestations municipales

4e. Favoriser la production et la consommation responsable à travers les outils de l'innovation numérique et de la Low Tech

- 4e-1 Rendre accessible au plus grand nombre les outils de l'innovation numérique
- 4e-2 La Forge comme lieu d'apprentissage et de partage
- 4e-3 La forge comme espace de production et consommation responsables



AXE 5 : UNE VILLE SOLIDAIRE ET INCLUSIVE

5a. Améliorer l'accès aux droits et aux services publics

- 5a-1 Renforcer la coordination entre les différents acteurs de la solidarité (ville/département/État)
- 5a-2 Expérimenter de nouvelles formes d'accès aux droits et d'accompagnement dans les équipements de proximité
- 5a-3 Organiser des Assises du service public
- 5a-4 Optimiser l'orientation des usager.e.s des services publics

5b. Contribuer à rendre les plus vulnérables acteurs de leur mieux-vivre

- 5b-1 Développer les ateliers « consom'acteurs-actrices » en pied d'immeuble
- 5b-2 Organiser des ateliers autour du mieux-manger à l'épicerie sociale et en lien avec les associations d'aide alimentaire
- 5b-3 Favoriser l'accès à la culture en renforçant le lien avec les associations de quartier dans le cadre de la promotion de l'offre culturelle

5c. Permettre l'inclusion des personnes en situation de handicap

- 5c-1 Favoriser l'accès aux loisirs des personnes porteuses de handicap
- 5c-2 Œuvrer à ce que les habitant.e.s et les agents de la ville changent de regard sur le handicap
- 5c-3 Organiser des actions d'interpellation avec des habitant.e.s sur l'accueil et l'inclusion des enfants en situation de handicap à l'école afin d'exhorter l'État à agir
- 5c-4 Poursuivre la mise en accessibilité de l'espace public
- 5c-5 Favoriser la pratique handisport et la mise en place de clubs handisport

5d. Lutter contre les discriminations

- 5d-1 Poursuivre les actions de lutte contre le racisme et les discriminations notamment dans le cadre de la semaine dédiée à ces thématiques
- 5d-2 Créer un observatoire des discriminations et mettre en œuvre ses recommandations
- 5d-3 Agir en faveur des droits LGBT+ et communiquer autour de ces enjeux



AXE 6 : UNE VILLE ÉPANOISSANTE

6a. Rendre la culture accessible à tout.e.s

- 6a-1 Continuer à démocratiser la culture
- 6a-2 Agir de sorte que les habitant.e.s s'emparent de la programmation culturelle
- 6a-3 Poursuivre la démarche d'exemplarité menée au sein de la Direction des affaires culturelles en matière de transition écologique

6b. Contribuer à l'épanouissement des enfants

- 6b-1 Contribuer à l'épanouissement des tout-petits
- 6b-2 Impliquer les enfants et leurs parents dans la lutte contre le gaspillage alimentaire dans les cantines
- 6b-3 Développer les liens intergénérationnels au sein des structures de l'enfance et hors les murs
- 6b-4 Pérenniser la participation des enfants au sein des structures de l'enfance

6c. Aider les jeunes à trouver leur place et exprimer leur potentiel

- 6c-1 Contribuer à rendre les jeunes acteurs/actrices du développement durable
- 6c-2 Accompagner les initiatives autoportées par les jeunes dans le cadre des antennes jeunesse

- 6c-3 Favoriser l'expression artistique et l'émergence des talents
- 6c-4 Favoriser la citoyenneté des jeunes
- 6c-5 Accompagner les jeunes dans la recherche d'emploi



AXE 7 : UNE VILLE D'ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

7a. Développer une culture commune de l'Égalité entre les Femmes et les Hommes

- 7a-1 Évaluer l'impact des actions menées en matière d'Égalité Femmes-Hommes
- 7a-2 Poursuivre les actions de sensibilisation à l'Égalité fille-garçon dans les écoles
- 7a-3 Lutter contre toutes les formes de violences faites aux Femmes
- 7a-4 Féminiser l'espace public et développer le matrimoine



AXE 8 : UNE VILLE CITOYENNE

8a. Contribuer à rendre les habitant.e.s actrices/acteurs de la ville

- 8a-1 Renforcer et redynamiser les conseils de quartiers
- 8a-2 Poursuivre la démarche de budget participatif
- 8a-3 Associer les habitant.e.s et usager.ère.s aux réflexions menées sur les projets urbains
- 8a-4 Faire connaître le patrimoine de la ville et impliquer les habitant.e.s sur cette thématique
- 8a-5 Mettre en œuvre la démarche Fontenay 2050 visant à co-construire avec les habitant.e.s et les services municipaux, un récit pour Fontenay en se projetant à l'horizon 2050

8b. Promouvoir la tolérance, la paix et l'ouverture sur le monde

- 8b-1 Accompagner les initiatives citoyennes solidaires pour l'accueil des personnes migrantes et renforcer la coordination des acteurs/actrices engagé.e.s auprès de ce public
- 8b-2 Construire des ponts entre les cultures du monde
- 8b-3 Promouvoir la paix internationale et soutenir les populations victimes des conflits

8c. Communiquer sur l'impact des politiques publiques au sein des services municipaux et auprès des habitant.e.s

- 8c-1 Diffuser la culture de l'évaluation auprès des services
- 8c-2 Sensibiliser à l'impact des politiques publiques dans le cadre des démarches de transition (Agenda 2030, bas carbone, Fontenay 2050)

Projetons-nous ensemble encore plus loin !

DÉMARCHE FONTENAY 2050 : IMAGINER ET ÉLABORER ENSEMBLE UN FUTUR POSSIBLE ET DÉSIRABLE

Dans la continuité de la démarche Agenda 2030, la ville de Fontenay-sous-Bois œuvre à aller plus loin dans sa démarche participative sur les enjeux de développement durable, en mettant en place une démarche de prospective autour notamment d'une assemblée citoyenne de transition. Cette instance aura pour objectif d'associer les parties prenantes du territoire à la définition des objectifs et moyens à mobiliser pour répondre aux enjeux de transition sur le long-terme, à horizon 2050.

LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE LA DÉMARCHE FONTENAY 2050 :

- **Organiser le partage des savoirs autour des enjeux climatiques et des projets de transition de la ville :** Ville pour tout.e.s, solidarité, sobriété énergétique, mobilités, urbanisme durable, habitat, alimentation, économie sociale et solidaire, réduction des déchets, stratégie bas carbone... afin de développer une culture commune et un vocabulaire partagé autour des enjeux de transition
- **Co-construire avec les habitant.e.s, associations, les élu.e.s et les services municipaux un récit pour Fontenay,** s'inscrivant dans une vision à long-terme, en se projetant à l'horizon 2050
- **Définir une trajectoire vers 2050** précisant les objectifs à poursuivre et les moyens à mobiliser pour tendre vers la ville souhaitée à l'horizon 2050 et les étapes nécessaires ;
- **Mettre en place une instance qui assurera le suivi de la feuille de route Fontenay 2050** afin d'associer les habitant.e.s au suivi de nos politiques publiques et de garantir un droit de suite citoyen

Rendez-vous à venir

Pour échanger sur la démarche Fontenay 2050 et vous inscrire aux ateliers prévus dans le cadre de cette consultation citoyenne, nous vous donnons rendez-vous à l'occasion des événements municipaux suivants :

- **Nature en ville**, le 25 mai de 10h à 18h, au Parc des Épipans.
- **Fêtes de la Madelon**, le 1^{er} juin de 10h à 18h, au parc de l'Hôtel de ville.
- **Rendez-vous de la rentrée**, le 31 août de 9h30 à 16h30, à la Maison du citoyen et de la vie associative.
- **Semaine de l'innovation et de la transition**, du 21 au 28 septembre, programme à venir.

Vous pouvez vous inscrire en ligne à developpement-durable@fontenay-sous-bois.fr et retrouver toutes les informations relatives à la démarche Fontenay 2050 sur fontenay.fr

